

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

PARIS, LE 21 MAI 2019

Romain TAOFIFENUA (RC TOULONNAIS)

RC Toulonnais / ASM Clermont Auvergne du dimanche 19 mai 2019 (J25 TOP 14)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre RC Toulonnais / ASM Clermont Auvergne, M. Romain TAOFIFENUA a été définitivement exclu par l'arbitre à la 54^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Romain TAOFIFENUA est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 29 mai 2019**.

M. Romain TAOFIFENUA est suspendu dans l'attente de cette audience.

Raphaël CARBOU (USA PERPIGNAN)

USA Perpignan / Racing 92 du samedi 18 mai 2019 (J25 TOP 14)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre USA Perpignan / Racing 92, M. Raphaël CARBOU a été définitivement exclu par l'arbitre à la 76^e minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Raphaël CARBOU est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 29 mai 2019**.

M. Raphaël CARBOU est suspendu dans l'attente de cette audience.



Morgan DEFLERS (OYONNAX RUGBY)

Oyonnax Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro du samedi 18 mai 2019 (demi-finale PRO D2)

Rapport complémentaire arbitre

A la suite de la rencontre Oyonnax Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro, l'arbitre de champ désigné sur cette rencontre a signalé le comportement de M. Morgan DEFLERS.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Morgan DEFLERS et le club d'Oyonnax Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du **mercredi 29 mai 2019**.

M. Morgan DEFLERS n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Emmanuelle Varron - emmanuelle.varron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

